

FICHE PRATIQUE N°2

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

CA 2022 – VILLE DE FOSSES

1 – Eléments de contexte

Lors de la préparation budgétaire 2022, il était annoncé une « *santé retrouvée pour l'économie mondiale, avec un retour de la croissance entamé cependant par un haut niveau d'inflation* ».

Les prévisions de L'OCDE étaient des plus optimistes, malgré la tendance au haut niveau d'inflation : le cours du pétrole ne cessait de grimper et dès octobre 2021, d'autres facteurs conjoncturels renforçaient cette tendance : difficultés de recrutement, hausses de salaires, pénurie des matières premières.

En zone Euro, il était cependant annoncé par de nombreux économistes des niveaux d'inflation stabilisés pour 2022 : 1.9% en 2021 et 1.4% en 2022.

Le budget prévisionnel 2022 s'est donc construit sur la base d'une hausse des dépenses de fonctionnement en 2022 de près de 4% par rapport au compte administratif 2021. Cette hausse était significative mais venait refléter l'inflation et l'augmentation importante du coût des matières premières. Ce phénomène risquant d'avoir un impact direct sur les collectivités et sur leur budget annuel. La hausse annoncée des fluides, par exemple, était significative. Par ailleurs, ces évolutions se couplaient parfois à de nouvelles pratiques liées à la crise sanitaire qui accentuaient les écarts financiers d'une année sur l'autre. La ville en avait subi déjà largement les effets fin 2021 et ceci s'est accentué en 2022. Bien que les services aient travaillé à restreindre largement les dépenses de fonctionnement depuis deux années, les marges de manœuvre restaient inexistantes et se confrontait à une hausse des coûts irrépessible, venant légitimer l'action de plusieurs leviers de ressources pour la collectivité, notamment celle de l'augmentation du taux d'imposition.

En 2022 les crises se sont enchaînées et ont défié les prévisions mondiales.

Conjuguée aux effets encore persistants de la pandémie de COVID-19, la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine est venue ralentir la croissance. Elle a ajouté aux tensions sur les prix, surtout ceux de l'alimentation et de l'énergie. L'O.C.D.E a donc revu considérablement à la baisse ses prévisions de croissance. Dans de nombreux pays, l'inflation a atteint, au premier semestre 2022, un pic inédit depuis les années 1980. Le ralentissement de l'économie mondiale a ainsi été beaucoup plus fort que prévu : la croissance du PIB en France devait atteindre plus de 6% en 2021 et 4% en 2022. Elle est estimée aujourd'hui à 2,6 % en 2022 et à 0,5 % ou 0,6% en 2023.

L'économie est devenue incontrôlable. En effet au-delà de la guerre en Ukraine, d'autres facteurs sont venus expliquer cette baisse mondiale de la croissance :

- Le resserrement généralisé des politiques monétaires en raison du dépassement plus marqué que prévu des objectifs d'inflation ;
- Les confinements stricts en Chine accompagnant la politique zéro COVID du pays : les suspensions d'activité et les défaillances du marché immobilier ont ralenti la croissance chinoise qui est descendue à 3.2 % en 2022.

L'inflation s'est généralisée au niveau mondial se propageant au-delà de l'alimentation et de l'énergie, s'installant et ne cessant de croître.

2 – Ressources, charges des sections de fonctionnement et d'investissement et montant du budget consolidé

Dans le CA 2022 on observe par rapport au CA 2021 une augmentation de 3.9% des recettes liée notamment à l'augmentation du taux d'imposition ainsi qu'à la vente d'une parcelle, bien que les dotations soient en diminution de 2.24%

Les dépenses réelles de fonctionnement sont quant à elles en baisse de 0.55%.

Les charges à caractère générale ont augmenté de 4.17 %, le travail de contrôle budgétaire quotidien effectué par les services ayant permis de limiter les augmentations de coûts liées à l'inflation galopante.

Les charges de personnel ont quant à elles diminué de 1.72 % par rapport au CA 2021.

C'est ainsi que la section de fonctionnement se répartit comme suit :

Dépenses		Budget Primitif	Crédits Ouverts	Réalisations
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 919 057,32	2 983 613,32	2 561 247,05
012	CHARGES DE PERSONNEL	6 590 849,00	6 640 849,00	6 560 282,64
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	92 000,00	92 000,00	81 613,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 154 388,82	1 177 388,82	1 165 035,23
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		10 756 295,14	10 893 851,14	10 368 177,92
66	CHARGES FINANCIERES	255 000,00	255 000,00	241 939,90
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 600,00	16 600,00	14 408,68
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00	17 620,00	17 620,00
Total dépenses réelles		11 027 895,14	11 183 071,14	10 642 146,50
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	388 000,00	388 000,00	466 736,43
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 229 338,33	4 229 338,33	
Total dépenses d'ordre		4 617 338,33	4 617 338,33	466 736,43
1 Recettes				
		Budget Primitif	Crédits Ouverts	Réalisations
013	ATTENUATION DES CHARGES	110 000,00	110 000,00	142 412,12
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	868 235,00	868 235,00	1 043 688,60
73	IMPOTS ET TAXES	9 005 187,00	9 051 883,00	9 324 016,23
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 245 924,00	2 304 017,00	2 390 775,48
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	80 000,00	80 000,00	142 396,52
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		12 309 346,00	12 414 135,00	13 043 288,95
76	PRODUITS FINANCIERS	5,00	5,00	5,63
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 000,00	66 000,00	197 153,78
Total recettes réelles		12 335 351,00	12 480 140,00	13 240 448,36
42	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	55 000,00	55 000,00	44 719,07
Total recettes d'ordre		55 000,00	55 000,00	44 719,07
002.	RESULTAT REPORTE	3 254 882,47	3 254 882,47	
Total général		15 645 233,47	15 790 022,47	13 285 167,43

Le solde de la section de fonctionnement pour 2022 est de : 2 176 284.50 €.

Le solde cumulé à la fin de l'exercice 2022 est de **5 431 166.97 €**.

4 – Les investissements de l'année 2022

Le programme d'investissement de la ville de Fosses s'articule autour de divers projets liés aux engagements municipaux sur la durée du mandat 2020-2026.

Les années 2021 et 2022 ont permis de réaliser des études et de commencer des projets pour la ville de Fosses, telles les études sur la création du schéma cyclable de la ville, de la rénovation du stade Delaune, et des marchés ont pu être passés afin de désigner des cabinets experts dans les domaines attendus, comme pour la rénovation de l'Eglise Saint Etienne par exemple.

Pour la part travaux, on notera en 2022 l'aboutissement de projets significatifs pour la ville :

- La mise en œuvre du projet numérique dans les écoles avec l'installation de matériel dans toutes les classes du CP au CM2 : ordinateurs, tableau blanc numérique, vidéo projecteurs interactifs,...
- La rénovation complète de la MAM à la Campagne
- La poursuite du bail voirie avec la réfection des rues Pierre Brossolette et Guy Moquet et la création d'accès aux pistes cyclables
- La création d'allées en enrobé au cimetière de Fosses avec l'objectif de l'engazonnement ensuite des autres allées
- Et de nombreux et importants travaux de rénovation dans les écoles et d'amélioration de l'existant : mise en place d'interphones dans les bâtiments, création de clôtures, peintures dans les parties communes et les classes, création d'un dortoir sur l'école La Fontaine, réfection complète de sanitaires... Il est important de souligner les nombreux travaux effectués en régie par les équipes des services techniques et dont le résultat témoigne de la qualité professionnelle des agents de la ville de Fosses.

A la fin de l'exercice 2022, la section d'investissement s'organise donc comme suit :

Dépenses		Reports N-1	Budget Primitif	Crédits Ouverts	Réalizations	R.A.R.
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 400,00	95 000,00	165 400,00	34 626,00	93 542,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	585 000,00	585 000,00	0,00	194 460,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	479 619,58	3 659 338,33	3 964 957,91	1 276 326,47	668 936,24
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
Total dépenses d'équipements		506 019,58	4 339 338,33	4 715 357,91	1 310 952,47	956 938,24
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	680 000,00	680 000,00	676 111,96	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses réelles		506 019,58	5 019 338,33	5 395 357,91	1 987 064,43	956 938,24
040	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	55 000,00	55 000,00	44 719,07	0,00
041	OPE. D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION					
192						
4817						
Total dépenses d'ordre		0,00	55 000,00	55 000,00	44 719,07	0,00
001	RESULTAT REPORTE	358 277,31		358 277,31		
Total général		864 296,89	5 074 338,33	5 808 635,22	2 031 783,50	956 938,24

Recettes		Reports N-1	Budget Primitif	Crédits Ouverts	Réalisations	R.A.R.
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	237 729,88	-	237 729,88	319 691,89	448 745,20
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		-	-	-	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	-	57 363,60	
I. Total recettes d'équipements		237 729,88	-	237 729,88	377 055,49	448 745,20
10222	FCTVA	-	155 000,00	75 000,00	73 780,54	-
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	-	13 000,00	13 000,00	88 818,29	
27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		289 000,00	289 000,00		
II. Total capitaux		-	457 000,00	377 000,00	162 598,83	-
Total recettes réelles (I+II)		237 729,88	457 000,00	614 729,88	539 654,32	448 745,20
040	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	-	388 000,00	388 000,00	466 736,43	-
041	OPE. D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 229 338,33	4 229 338,33		
Total recettes d'ordre			4 617 338,33	4 617 338,33	466 736,43	-
001.	RESULTAT REPORTE					
1068	EXCEDENT DE FCT CAPITALISE CA	626 567,01		626 567,01	626 567,01	
Total général		864 296,89	5 074 338,33	5 858 635,22	1 632 957,76	448 745,20

Le solde du budget d'investissement est donc de – 398 825.74 € pour l'année 2022. Compte tenu des RAR pour un montant de -508 193.04 € et du solde précédent équivalent à – 358 277.31 €, le solde du budget global d'investissement est égal à – 1 265 296.09 €

C'est ainsi qu'on observe les niveaux d'épargne suivants :

EPARGNE BRUTE	2 598 301.86 €
EPARGNE NETTE	1 922 189.90 €

5 – Niveau d'endettement de la collectivité et capacité de désendettement

Le capital restant dû au 31/12/2021 est de **10 612 296.16 €**

Au 31 décembre 2022, la capacité de désendettement est donc de : 10 612 296.16€/ 2 598301.86 € = 4.08 ans.

6 – Niveau des taux d'imposition

L'un des changements les plus importants pour 2022 concernait la revalorisation des bases d'imposition après une année de quasi-stagnation en 2021.

Par ailleurs, pour faire face à la crise, les élus ont réussi en 2021 à pérenniser le service public sans augmenter les impôts mais au prix de nombreux efforts : réduction du budget de fonctionnement des services, contrats de travail non renouvelés ou agents non remplacés (20 postes gelés sur 200 agents que compte la collectivité, soit 10 % de la masse salariale), services transformés ou mutualisés pour dégager des économies. La réduction des budgets des services communaux a obligé le personnel à innover et à modifier ses pratiques pour garantir un service public de qualité. Ces choix ont permis de sauvegarder l'autonomie financière de la collectivité en 2021.

Force a été de constater en 2022 que la crise perdurait et que les dotations de l'Etat n'évoluaient pas. Le quotidien de la ville tout comme celui des habitants a été marqué par l'inflation et les recettes issues des prestations sont restées à des niveaux très bas. Par ailleurs, la restriction de la masse salariale réalisée en 2021 a ses limites et n'a pu être renouvelée. Les marges de manœuvre d'économie financière se sont épuisées.

Face à cette situation inextricable, les élus ont fait le choix du maintien du service public. Ils ont posé cet objectif comme une mission d'intérêt général. C'est pourquoi les restrictions pour les services municipaux ont été maintenues en 2022 et se sont accompagnées d'une hausse du taux des impôts fonciers à hauteur de 5,5 %. Le taux est donc passé de 42,5 % à 44,8 %.

La taxe foncière bâtie

Années	Base nette TB	Evol base TFB	Produit TFB	Evol produit TFB	Taux TB	Evol taux TB
2019	9 671 877	3,02 %	2 448 919	3,02 %	25,32 %	0 %
2020	9 950 249	2,88 %	2 519 403	2,88 %	25,32 %	0 %
2021	9 855 597	-0,95 %	5 465 672	116,94 %	42,5 %	67,85 %
2022	10 309 813	4,61 %	5 995 468	9,69 %	44,84 %	5,51 %

La taxe foncière non bâtie

Années	Base nette TFNB	Evol base TFNB	Produit TFNB	Evol produit TFNB	Taux TFNB	Evol taux TNB
2019	14 359	7,27 %	17 653	7,27 %	122,94 %	0 %
2020	13 512	-5,9 %	16 612	-5,9 %	122,94 %	0 %
2021	12 589	-6,83 %	15 477	-6,83 %	122,94 %	0 %
2022	12 341	-1,97 %	15 172	-1,97 %	122,94 %	0 %

7 – Compte administratif 2022 et principaux ratios

Informations statistiques	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Population totale	9 852	
Nombre de résidences secondaires	23	
Population DGF	9 875	
Potentiel fiscal	9 912 243,00	
Potentiel financier	10 814 374,00	
Valeurs par hab (population DGF)	1 095,13	1 098,74
Informations financières - ratios	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 077,69	944,00
Produit des impositions directes / population	614,09	517,00
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 340,80	1 158,00
Dépenses d'équipement brut / population	133,06	298,00
Encours de dette / population	1 074,66	796,00
DGF / population	173,04	154,00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	61,64	57,60
Dépenses de fonctionnement et remb. Dette en capital / recettes réelles de fonc.	90,38	88,70
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9,90	25,70
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	80,15	68,70

8 – Effectifs de la collectivité et charges de personnel

TABLEAU DES EFFECTIFS au 31 décembre 2022			
EMPLOIS	Autorisés par le Conseil	Pourvus	Non pourvus
Emplois permanents	165	136	29
<u>Catégorie A</u>	12	9	3
Attaché Principal	1	1	0
Attaché	8	5	3
Ingénieur principal	1	1	0
Éducateur de jeunes enfants	1	1	0
Assistant socio-éducatif de 1ère classe	1	1	0
<u>Catégorie B</u>	17	14	3
Rédacteur principal de 1ère classe	3	3	0
Rédacteur principal de 2ème classe	0	0	0
Rédacteur	8	5	3
Technicien	3	3	0
Animateur	3	3	0
<u>Catégorie C</u>	136	113	23
Adjoint administratif principal 1ère classe	5	5	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	9	9	0
Adjoint administratif	9	7	2
Agent de maîtrise principal	3	1	2
Agent de maîtrise	3	2	1
Adjoint technique principal de 1ère classe	5	4	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	23	23	0
Adjoint technique	41	24	17
Agent spécialisé des Écoles Maternelles principal de 1ère classe	6	6	0
Agent spécialisé des Écoles Maternelles principal de 2ème classe	4	4	0
Brigadier chef principal	1	1	0
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	5	5	0
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	12	12	0
Adjoint territorial d'animation	10	10	0
Emplois non permanents ou occasionnels	34	15	19
Adjoint d'animation	14	7	7
Adjoint d'animation (saisonniers durant les congés scolaires-vacances scolaires de la zone C)	3	0	3
Adjoint technique	13	8	5
Adjoint technique saisonniers été	2	0	2
Adjoint administratif	1	0	1
Rédacteur	1	0	1
Activités accessoires	9	1	8
Agents de l'éducation nationale - surveillance pause méridienne	6	0	6
Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) - surveillance pause méridienne	3	1	2

Emplois non permanents à temps non complet	24	24	0
Adjoint technique - 10/35	1	1	0
Adjoint technique - 10/35	1	1	0
Adjoint technique - 10/35	1	1	0
Adjoint technique - 10/35	1	1	0
Adjoint technique - 10/35	1	1	0
Adjoint d'animation - 28/35	1	1	0
Animateur principal de 1ère classe - 2/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 20/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 17/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 5,50/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 8,50/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 8,25/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 4,5/20 -	2	2	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - 4/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - 15/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 1,5/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - 8/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 6/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 12,25/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 2,25/20 -	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 1/20	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - 8 heures	1	1	0
Professeur d'enseignement artistique horas classe - 1,75 heures	1	1	0
Emplois de vacances ponctuelles	1	0	1
Jury examen école de musique - 50h/an	1	0	1
Emploi crée en application des dispositions relatives aux contrats d'apprentissage dans le secteur public	2	2	0
Apprenti à la direction population	1	1	0
Apprenti au service communication	1	1	0
Emplois créés en application des dispositions relatives aux contrats PEC	5	0	5
ATSEM	1	0	1
ASVP	1	0	2
Agents d'espaces verts	2	0	1
Aimateur	1	0	1
TOTAL	240	179	62

